

Édito



Pôle économique : un outil au service de la Cgt

Thierry Lepaon
secrétaire général de la CGT

Les organisations de la Cgt s'intéressent de plus en plus aux questions économiques abordées sous l'angle social. La crise avec ses conséquences graves a renforcé la volonté des militants de mieux comprendre les enjeux pour mettre en place plus efficacement la démarche de la Cgt.

Cela confirme la nécessité d'un travail plus et mieux organisé sur les questions économiques.

Il s'agit de mettre à la disposition des organisations, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de la Cgt, des

arguments et des analyses nécessaires à notre démarche revendicative. Il s'agit aussi de contribuer à la formation syndicale en particulier en formant des formateurs. Il s'agit enfin de contribuer au débat de politique économique dans le pays, voire au-delà.

L'expérience montre que le travail systématique avec les organisations de la Cgt est indispensable pour confédéraliser notre approche.

Il est aussi nécessaire d'avoir une capacité de réflexion propre afin d'établir des relations avec les experts extérieurs, universitaires et chercheurs.

Convaincue de ces enjeux, la direction confédérale a décidé, dans le cadre de la réorganisation de la maison confédérale, de créer un pôle éco-

nomique intégré dans l'espace revendicatif. Mohammed Oussedik, membre du bureau confédéral, en est le référent politique.

Pour répondre aux attentes des organisations, ce pôle se doit de travailler étroitement avec elles, mettre en réseau les compétences qui existent – et elles sont nombreuses – dans la Cgt.

Ce premier numéro de la Lettre éco. annonce une nouvelle phase des activités de la Cgt, dans la continuité du travail entrepris depuis déjà plusieurs décennies.

La réussite de cette entreprise dépend aussi des apports des organisations en termes d'analyses, de propositions et de moyens.

Sommaire

Page **2** Mise en place du pôle économique : compte rendu de la réunion du 2 octobre 2013

Page **4** Décryptage
Le Shut down américain expliqué

Page Au fil de l'eau

5 Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2014 : le gouvernement doit revoir sa copie

Page Repères statistiques
6 Les chiffres



Mise en place du pôle économique

compte rendu de la réunion du

Suite à la décision de la direction confédérale de la création d'un pôle économique, une première réunion de travail a été organisée le 2 octobre 2013. L'ensemble des fédérations et plusieurs autres organisations de la Cgt y étaient invitées.

Ce pôle vise particulièrement à mettre à la disposition des organisations de la Cgt, des arguments et des analyses nécessaires à notre démarche revendicative. Il a également pour objectif de contribuer à la formation syndicale en particulier en formant des formateurs et de contribuer au débat de politique économique dans le pays, comme le souligne Thierry Lepaon, secrétaire général de la Cgt, dans l'édito de ce numéro.

Pour atteindre ces objectifs, le pôle économique travaillera sur deux réseaux : un interne à la Cgt, l'autre avec les chercheurs et universitaires souhaitant travailler avec notre organisation.

1. Un réseau confédéralisé sur les questions économiques

Ce réseau vise à renforcer le travail existant sur ces questions. Il doit permettre une mise en commun, une valorisation des compétences qui existent dans la Cgt : militants qui travaillent sur les questions économiques dans les FD, dans les territoires (UD, Comités régionaux, CESER), l'Ugict, ainsi que des camarades des syndicats d'organismes comme l'Insee, la Banque de France, la Dares, etc.

Ce collectif est un lieu d'échanges et de mise en commun de connaissances et d'expériences entre militants responsables de ces questions dans les organisations de la CGT pour mieux clarifier les enjeux et renforcer la démarche de la Cgt en fonction des besoins exprimés par nos organisations sur les questions économiques.

Il donne des indications sur le programme de travail du pôle économique. Il doit faciliter la démarche revendicative de la Cgt dans des domaines comme les revendications salariales ou l'intervention des salariés sur la gestion des entreprises.

Ce collectif devrait aussi permettre de rajeunir les effectifs et de former des camarades susceptibles de travailler sur les questions économiques dans le cadre confédéral.

2. Un travail associant syndicalistes et chercheurs

La Cgt doit avoir une capacité de réflexion propre sur les questions économiques afin de participer activement dans les débats de politique économique et d'établir, sur une base égalitaire, des relations avec les experts extérieurs, universitaires et chercheurs.

Pour le faire, un réseau associant syndicalistes Cgt et chercheurs sera mis en place. Il sera composé, de préférence à parité, de syndicalistes de la Cgt et de chercheurs et universitaires.

Le travail avec les chercheurs devrait aussi nous aider à élargir et à rajeunir le cercle des économistes travaillant avec la Cgt, y compris au niveau confédéral.

Nous présenterons ci-après la synthèse de la réunion du 2 octobre mentionnée plus haut ¹.

SYNTHÈSE DE LA RÉUNION DU 2 OCTOBRE

A l'ouverture de la réunion, Mohamed Oussedik, secrétaire confédéral et référent poli-

tique du Pôle rappelle qu'à la suite du 50ème Congrès, un pôle économique a été créé et rattaché à l'espace revendicatif. Nasser Mansouri Guilani en est le responsable.

Au nom des camarades membres du pôle, et sur la base des réflexions avancées au cours d'une réunion de travail similaire organisé en novembre 2012 avec des organisations de la Cgt, Nasser rappelle :

a) Les actions menées depuis le Congrès :

Sur la base de l'idée, déjà validée, de travailler en réseau, un « réseau interne » sera créé pour confédéraliser les travaux économiques de la Cgt. Un « réseau externe » avec des chercheurs visera à alimenter la réflexion et mettre en débat les propositions Cgt.

- contacts avec les FD et autres organisations de la Cgt
- contacts individuels avec des chercheurs et également avec le collectif « Les économistes atterrés » pour leur proposer de collaborer à la réflexion économique de la CGT. L'idée d'un colloque organisé en commun avec cette association leur a été faite et ils doivent prendre position très prochainement sur ce point.

b) Les thèmes de travail du pôle économique proposés suite aux échanges avec les organisations :

- o Conséquences économiques et sociales de la mondialisation et de la financiarisation de l'économie
- o Financement de l'économie
- Questions relatives aux banques et notamment Pôle financier public, BPI, etc.
- travail notamment avec les FD Banques, Finances, Fapt et les syndicats concernés

(1) - Étaient présents : Jérôme Beaugé (FSPBA), Jean Luc Bindel (FNAF), Alexis Browes (Santé / Action sociale), Christophe Couderc (Services Publics), Pierre-Yves Chanu (pôle économique), Alexandre Derigny (Finances), Denis Durand (Finances), Viviane Flatrenaud (Services Publics), Michel Fourcade (Aquitaine), Fabrice Jolys (FAPT), Dominique Launay (UIT), Thierry Lillier (Transports), Nasser Mansouri-Guilani (pôle économique), Chantal Martial (Espace Revendicatif), Philippe Martinez (Métaux), David Meyer (Métaux), Carlos Moreira (FNIC), Wilfried Penner (Sociétés d'Etudes), Isabelle Peron (Équipement / Environnement), Jacques Perrat (Rhône Alpes), Roland Perrier (USR FERC), Fabrice Pruvost (pôle économique), Mohamed Oussedik (Secrétaire confédéral), Luc Schaffauser (Organismes Sociaux), Rachel Silvera (collectif Femmes-mixité/pôle économique), Bernard Sujobert (INSEE), Etienne Wallaert (pôle économique), Michael Zemmour (Université de Lille I).

omique :

2 octobre 2013

- . collectif « correspondants de la CGT aux BPI régions »
 - Assurances
 - o Fiscalité et finances publiques, notamment avec la FD Finances
 - o Intervention des salariés dans la gestion :
 - Groupe de travail des administrateurs salariés existant
 - Enjeux de la nouvelle loi (travail avec la formation syndicale)
 - . aider à la préparation des élections : fiche-mandat
 - . formation des administrateurs
 - o Economie sociale : dimension économique (et non relations sociales du secteur)
 - o Connaissance de l'emploi et du chômage (cf. brochure et sa mise à jour) + camarades de l'espace
 - o Suivi de l'évolution du pouvoir d'achat (cf. travail engagé par FTM, Finances et syndicat Insee) + camarades de l'espace
 - o Indicateurs économiques et sociaux et statistiques publiques : groupe de travail « autour du CNIS »
 - o contribution à la formation syndicale, notamment en formant des formateurs localement (division du territoire en 4 secteurs géographiques)
 - o Contribution au travail sur les dimensions européennes et internationales des questions économiques
- c) Les contacts avec le réseau interne des organisations de la CGT :**

Il est proposé :

- o une réunion tous les deux mois
- o deux ou trois réunions thématiques par an, calées sur l'actualité (par exemple

budget, etc.).

d) Initiatives « grand public » :

Colloques (« Rencontres économiques de la Cgt ») qui pourraient être organisés avec les économistes externes, par exemple autour du coût du capital ou de la brochure La crise et l'emploi

e) Publications :

- o Lettre éco : mensuelle donnant des info et des synthèses des travaux réalisés + un tableau de bord informationnel
- o Notes éco, dont le programme devra être défini avec le réseau interne
- o ADE : cette publication doit impérativement se doter d'un conseil d'orientation
- o Repères statistiques

f) Questions d'organisation :

- o Il est demandé à chaque organisation de la CGT (fédération, comité régional, UD) qui souhaite participer à ce réseau interne de désigner en son sein un référent (ou plusieurs référents) qui serait interlocuteur du pôle économique et de communiquer son nom au pôle économique.
- o Les projets ci dessus sont très ambitieux en termes de charge de travail et nécessiteront un renforcement des moyens humains du pôle économique. Ce renforcement devra en outre prendre en compte la nécessité de rajeunir et de féminiser l'équipe.
- o D'ores et déjà, Michael Zemmour (enseignant à l'université de Lille I) et Clémentine Vaneffenterre (doctorante) se sont proposés pour apporter leur contribution.

2) Le débat :

a) Les besoins des organisations de la CGT en matière économique sont très importants, beaucoup de retard a été pris, y compris pour la formation des élus. La demande des syndicats est très forte. Sur le terrain, à cause de la pression patro-

Pôle économique au service des orga

1. Campagne coût du capital
Suite à la décision de la Commission exécutive confédérale, un groupe de travail est mis en place pour animer la campagne. Il est piloté par Mohammed Oussedik.

Dans le cadre de cette campagne, le pôle économique a présenté un powerpoint :

- a. le 17 septembre 2013 à la Commission exécutive confédérale
 - b. le 26 septembre au Comité régional de Languedoc-Roussillon (en marge de la réunion de travail consacrée à la BPI)
 - c. le 21 octobre à la Commission exécutive de la FD des transports
 - d. une présentation est programmée pour le 22 novembre à l'UD 13.
2. Banque Publique d'Investissement (BPI)
- a. La réunion des représentants de la Cgt aux comités régionaux d'orientation de la BPI, le 4 octobre ;
 - b. Journée d'étude consacrée à la BPI :
 - i. Languedoc-Roussillon : le 26 septembre ;
 - ii. Aquitaine : le 18 octobre ;
 - iii. Ile-de-France : 15 novembre.
3. Plateforme RSE ; épargne salariale : rencontre avec A. Karvar : le 28 octobre ; y ont participé pour la Cgt Mohammed Oussedik et Pierre-Yves Chanu
4. Autour du CNIS : réunion de travail des représentants de la Cgt dans les différentes commissions du CNIS : le 9 octobre ;
5. Stage économique de la Banque de France : le pôle économique y a présenté les enjeux économiques et la démarche de la Cgt.
- 6.
 7. ...

Le Shut Down américain expliqué

« Un Etat qui demande à plus d'un tiers de ses fonctionnaires de rester chez eux parce qu'il ne peut plus les payer est dans une situation critique. Quand il s'agit des Etats-Unis, c'est le monde entier qui s'inquiète.



L'absence d'un accord sur le budget 2014, dont l'exercice légal a débuté mardi 1er octobre 2013, illustre le bras de fer au Congrès entre démocrates et républicains. Ces tensions budgétaires ne sont pas nouvelles : aucun budget n'a été voté depuis 2011 et l'administration fédérale a fonctionné jusqu'alors à coup de continuing resolutions qui permettent de débloquer, de façon provisoire, les financements nécessaires à son fonctionnement et à ses opérations. Aujourd'hui, le blocage est d'une autre ampleur et une partie de l'administration doit fermer ses portes, faute de financement. Cette situation exceptionnelle n'est pas inédite : 17 shut downs ont eu lieu depuis 1976, les deux derniers sous l'administration Clinton avaient duré respectivement une semaine (du 13 au 18 novembre 1995) et trois semaines (du 15 décembre 1995 au 6 janvier 1996).

Selon l'Office of Management and Budget, sur les 2,1 millions de salariés du gouvernement fédéral, plus de 800 000 sont interdits de service pendant que d'autres doivent venir travailler, sans garantie d'être payés. Par exemple, sont concernés par l'interdiction de travailler 97 % des salariés de la NASA, 93 % de l'agence de protection de l'environnement, 87 % du Ministère du Commerce, 90 % des services des impôts... Chacun d'eux a pu recevoir une lettre du Président disant son amertume. Concrètement, cela signifie aussi qu'une partie des services sociaux n'est plus assurée, les plateformes téléphoniques des administrations sont fermées, les monuments et les 368 parcs nationaux ne sont plus ouverts au public, les nouvelles demandes de prêts subventionnés, d'aides au logement, de garanties de prêts ne sont plus examinées, les services du gouvernement sont fermés ».

D'après Christine Riffart de l'Observatoire français de conjonctures économiques (OFCE).

■ ■ ■ (Mise en place du pôle économique : compte rendu de la réunion du 2 octobre 2013)

- nale, y compris sur le plan idéologique en s'appuyant sur les notions de compétitivité, de rentabilité financière et de coût du travail, la situation est de plus en plus difficile. L'activité du pôle économique doit permettre aux syndicats d'être capables de répondre aux arguments patronaux et de mener les négociations au mieux. Pour cela, il est nécessaire de :
 - o Intégrer la dimension internationale (exemple des indicateurs pour 7 pays européens dans le cadre des Fédérations européennes de la métallurgie, ou de la fédération des Services Publics)
 - o Proposer des contre argumentaires, par exemple sur le budget 2014 ou sur l'évolution des salaires
 - o Etablir une relation « remontante » avec les organisations pour coller à leurs besoins ; les référents du pôle économique pourraient jouer ce rôle.
 - o Les Fédé, en s'appuyant sur les administrateurs salariés et autres IRP, doivent pouvoir prendre position sur les choix stratégiques des entreprises et proposer des alternatives.
- o Mettre à leur disposition des documents clairs, accessibles, pédagogiques, incluant des outils tels que diaporama, vidéo, site Internet... comme cela a été fait pour le coût du capital, l'ANI, la lutte contre l'homophobie, par exemple. Ces soutiens devraient s'accompagner de journées d'animation / formation, y compris dans les territoires
- o Assurer la formation des élus CGT, y compris les membres des sections économiques des CCE
- o Expliciter certains points des revendications de la CGT, notamment en démontrant leur faisabilité (comme cela a été fait pour le SMIC à 1 700 €)
- o Donner des perspectives positives en proposant des choix alternatifs (par exemple : quelle fiscalité pour maintenir le niveau actuel de couverture sociale ?)
- o Inclure dans les indicateurs une dimension régionale
- o fiscalité des entreprises : comparaisons internationales, analyse de l'argument patronal sur le niveau trop élevé de « charges »
- o financement des collectivités territoriales, avec un éclairage sur le débat sur l'autonomie fiscale et financière des collectivités locales
- o Le salaire, le coût du travail, la compétitivité
- o La protection sociale : organisation, montants engagés, impact économique...
- o Les conséquences sur l'ensemble de l'économie de la dette publique
- o Les retraites
- o Les délocalisations, notamment en explicitant l'ensemble de leurs motivations autres que le coût du travail (aides publiques, droit du travail moins contraignant,...)
- o Le développement durable
- o Les relations avec les sous traitants
- o Enjeux transversaux tels que impact du financement public, dumping fiscal et social dans le cadre de la mondialisation, conséquences économiques et environnementales de la voiture électrique, etc.

b) Le pôle économique doit également viser l'ensemble des salariés :

Ceci contribuera à donner plus de crédit à nos propositions. Pour cela il nous faut renforcer nos contacts avec des chercheurs, mener des actes concrets tels que colloques, journées d'études, mais également intervenir directement dans le débat.

c) Autres thèmes qui pourraient être traités :

- o La fiscalité :

Au fil de l'eau **Projet de loi de Financement de la Sécurité sociale 2014 :**

Le gouvernement doit revoir la copie

5<

L'Assemblée Nationale examine deux projets de loi qui font le choix de l'austérité.



La hausse des dépenses d'assurance maladie sera limitée à 2,4 %, alors qu'elles devraient croître de 2,8 % en 2013. Au lieu de donner à l'hôpital public les moyens pour faire face à ses missions, le gouvernement veut réduire ses moyens de 440 M€. L'annonce de la création de 275 000 nouvelles solutions d'accueil pour les jeunes enfants ne compense pas de nombreuses mesures défavorables aux familles, comme la baisse de la prestation d'accueil aux jeunes enfants pour les ménages gagnant plus de 3 250 € par mois.

Quant au budget de l'État, les dépenses publiques sont amputées de 15 mds €, 9 milliards d'économies sur les dépenses de l'État et des collectivités et 6 milliards sur les dépenses sociales. 13 000 postes de fonctionnaires seront supprimés, y compris au ministère de l'Économie et des Finances et cela alors même que la lutte contre la fraude fiscale nécessite d'augmenter les moyens des services fiscaux. Le projet de loi prévoit de nouveaux cadeaux au patronat et aux actionnaires au nom de l'amélioration de la compétitivité. En revanche, les ménages et particulièrement les foyers à revenu modeste seront encore mis à contribution, notamment par la hausse de la TVA.

L'austérité n'est pas la solution. Elle est le problème. D'autres voies et d'autres choix sont indispensables.

Pour la CGT il faut : dynamiser l'emploi, l'activité économique, réduire la pauvreté et les inégalités sociales qui ont augmenté avec la crise en mettant en place une réforme profonde de la fiscalité avec l'objectif de valoriser le travail et la production des richesses, réduire l'injustice et mettre à contribution les hauts revenus et les détenteurs de capitaux. Cela passe par la lutte contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux ; ce qui pose également la question des moyens des services fiscaux.

Le CICE, effet d'aubaine à grande échelle pour les entreprises !

Le Rapport 2013 du Comité national de suivi du Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) confirme les critiques de la CGT à

l'égard de cet énième dispositif fiscal en faveur des entreprises. Doté de 20 milliards d'euros, le CICE est la plus importante niche fiscale jamais mise en place. Un dispositif fiscal accordé sans aucune contrepartie en matière de création d'emploi, d'investissement dans la recherche, ou encore de salaires, et dont les objectifs se résument à faire baisser le « coût du travail » et à augmenter les taux de marge des entreprises.

Alors qu'il est censé doper les exportations en améliorant la compétitivité des entreprises industrielles exportatrices, c'est seulement 20% du CICE qui va à l'industrie. Le CICE ne profite en réalité qu'aux grandes entreprises, aux secteurs non exposés comme par exemple la restauration et la distribution. On peut s'interroger aussi sur la « concurrence » dont serait victime le secteur bancaire et qui nécessiterait de lui accorder le CICE ?

Les effets d'aubaine sont nombreux puisque ce dispositif vient s'ajouter aux exonérations de cotisations sur les bas salaires et selon les aveux même du rapport, le CICE incitera les entreprises développant des politiques de bas salaires puisque « ce sont les secteurs dont la distribution des salaires est plus centrée vers des rémunérations moins élevées qui bénéficient le plus du crédit d'impôt ».

La nouvelle Banque Publique d'Investissement a elle aussi été mise à contribution en préfinançant le CICE aux entreprises. Ainsi, c'est près d'un milliard d'euros de préfinancement (pour un objectif gouvernemental de 2 milliards en 2013) qui a été accordé aux entreprises, notamment aux plus grandes d'entre elles. Comme toujours le secteur bancaire privé s'est exonéré de tout préfinancement se contentant d'attendre de bénéficier du CICE. Ces 2 milliards auraient du servir à l'investissement public et on peut légitimement s'interroger sur le sens de l'intervention de la BPI ?

Enfin, le suivi et le contrôle du CICE par les comités d'entreprise ne seront effectifs qu'en 2014 et sans droit de suspendre cette aide publique et d'exiger son remboursement, à l'inverse de ce que revendique la CGT pour l'ensemble des aides publiques aux entreprises. Bref, les entreprises et les actionnaires ont tous les droits, les salariés, contribuables et citoyens sont écartés de toutes possibilités d'intervenir.

Au final, le CICE s'avère être un dispositif trop coûteux ayant des effets néfastes sur les salaires et donc le pouvoir d'achat, la croissance et les emplois. Ces 20 milliards supplémentaires vont alourdir la dette de l'État et viennent s'ajouter aux 180 milliards déjà distribués par la puissance publique aux entreprises. Un calcul rapide permet de démontrer (sur la base d'un salaire chargé de 5 000 € brut mensuel) que l'État finance désormais plus de 4 millions d'emplois dans le privé. Les entreprises françaises sont donc massivement subventionnées.

Le CESE rejette le projet de rapport sur l'état de la France

Le projet de rapport sur l'état de la France a été rejeté par le CESE le 8 octobre 2013, en raison d'un trop faible nombre de voix favorables : pour être adopté, il lui aurait fallu 92 voix. Il n'en a obtenu que 75. La CGT s'est abstenue (15 exprimées).

Le texte contenait nombre d'observations souvent pertinentes mais fragilisées par de nombreuses contradictions, au milieu d'apports fortement hétérogènes, de considérations plus ou moins étayées, d'un exercice de prospective technologique suivi, pêle mêle, de récits d'expériences d'intérêt limité.

Si le rapport a eu le mérite, après le FMI et l'OCDE, de critiquer les politiques d'austérité et de demander un assouplissement du calendrier de retour aux équilibres budgétaires, il n'en proposait qu'un simple ajustement dans le temps, alors qu'une véritable alternative à l'austérité suppose la hausse des salaires, la création des emplois stables et le développement de la protection sociale, dont la retraite, préoccupations du monde du travail faiblement prises en compte par le rapport, malgré les demandes répétées d'insertion au cours des débats de la commission ad hoc mise en place pour l'élaboration du rapport.

De plus, le positionnement du texte sur la stratégie européenne était problématique. En effet, en dépit de l'existence des propositions de la Confédération Européenne des Syndicats, il ne proposait aucune alternative au modèle actuel de construction européenne.

Enfin, ce projet de rapport ne s'appuyait que trop modérément sur les travaux et compé-

Les Salaires

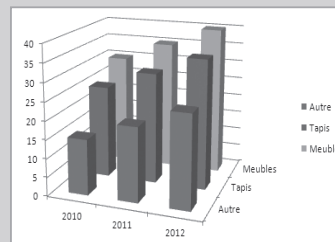
➤ Salaire moyen	2 000 €
➤ Dans le privé	2 000 €
➤ Dans le public	2 000 €
➤ Ecart de salaire femmes/hommes	2 000 €
➤ Pension des retraites	2 000 €
➤ RSA	2 000 €

L' Emploi

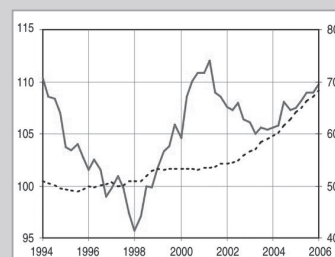
➤ Emploi total	2 000
➤ Emploi salarié	2 000
➤ Emplois à temps partiel	2 000
➤ Temps moyen du travail	2 000
➤ Nombre de chômeurs	2 000

Les Budgets et ...

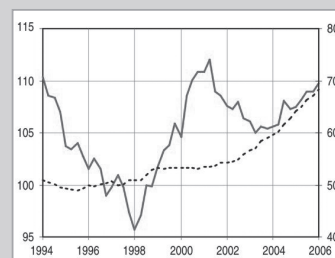
PIB	2 000 mds €
<u>Dont :</u>	
➤ Consommation des ménages	2 000 €
➤ Investissement des entreprises	2 000 €
➤ Budget de l'État	2 000 €
➤ Recettes	2 000 €
➤ Impôt sur le revenu	2 000 €
➤ Impôt sur les sociétés	2 000 €
➤ TVA	2 000 €
➤ Budget de la Sécurité Sociale	2 000 €
➤ Dividendes versés	2 000 €
➤ Exportations (2012)	2 000 €
➤ Importations	2 000 €
➤ Solde du commerce extérieur	2 000 €



Ceci est un faux graphique



Ceci est un faux graphique



Ceci est un faux graphique

Ceci est un faux texte de substitution ceci et un faux texte **Ceci est un faux texte de substitution**

ceci et un faux texte :

150 %

